

TD – La France de Vichy

[Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945)]



1 Les différentes zones d'occupation en France de 1940 à 1944

Source : Direction des patrimoines de la mémoire et des archives, ministère de la Défense.



3 La « Révolution nationale »

Affiche de René Vachet, 1940.

4 La participation à l'effort de guerre nazi, 1942

L'Allemagne ayant besoin de main-d'œuvre, les autorités nazies demandent à la France l'envoi de travailleurs volontaires. À partir de 1943 est instauré le **Service du travail obligatoire**.

Affiche de 1942, musée de la Libération de Paris, musée du Général Leclerc, musée Jean Moulin, Paris.



Doc 2 : La mise en place d'une dictature en France

Cet « acte constitutionnel » qui met fin à la III^e République est pris par le maréchal Pétain en vertu de ses pleins pouvoirs.

Article premier :

Paragraphe 1 : le chef de l'État a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.

Paragraphe 2 : il exerce le pouvoir législatif, en conseil des ministres : 1° jusqu'à la formation de nouvelles Assemblées ; 2° après cette formation, en cas de tension extérieure ou de crise intérieure grave, sur sa seule décision et dans la même forme. Dans les mêmes circonstances, il peut édicter toutes dispositions d'ordre budgétaire et fiscal.

Paragraphe 3 : il promulgue les lois et assure leur exécution.

Paragraphe 4 : il nomme à tous les emplois civils et militaires pour lesquels la loi n'a pas prévu d'autre mode de désignation.

Paragraphe 5 : il dispose de la force armée.

Paragraphe 6 : il a le droit de grâce et d'amnistie.

Article 2 :

Sont abrogées toutes dispositions des lois constitutionnelles des 24 février 1875, 25 février 1875 et 16 juillet 1875, incompatibles avec le présent acte.

Acte constitutionnel du 11 juillet 1940, fixant les pouvoirs du chef de l'État français.

Doc 5 : La mise en place du statut des Juifs

Art. 1^{er} - Est regardé comme Juif, pour l'application de la présente loi toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de même race, si son conjoint lui-même est juif.

Art. 2 - L'accès et l'exercice des fonctions publiques [...] sont interdits aux Juifs. [...]

Questions

1. Doc. 2 Comment le maréchal Pétain bafoue-t-il les principes républicains pour mettre en place une dictature en France ?

2. Doc. 3 Décrivez cette affiche en identifiant les caractéristiques de la « Révolution nationale ». Expliquez les termes qu'utilise la propagande de Vichy et ce qu'elle dénonce.

3. Doc. 4 et 5 Comment fonctionne la politique de collaboration du régime de Vichy ? Pensez à présenter les différentes formes de collaboration et à montrer ce qu'elles entraînent pour les Français.

4. Doc. 5 Quelles sont les mesures antisémites que met rapidement en place le régime de Vichy ?

Synthèse

À l'aide des documents 1 et 3, montrez comment la France, durant la Seconde Guerre mondiale, applique une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie.